

Rencontre du comité de bon voisinage
Mardi 11 juin 2013
5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216

COMPTE-RENDU

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
Mark Gelber	Citoyen
Caron Gelber	Citoyenne
Olivier Gendreau	Citoyen
Majid Belrachid	Citoyen
Jacqueline Mallet	Directrice, Manoir Ronald McDonald
Pierre Guillot-Hurtubise (PH)	Associé principal, Octane stratégies (modérateur)
Marie-Chantal Gaba (MCG)	Agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26 Ouest, SPVM
Michel Therrien (MT)	Adjoint au directeur, arrondissement CDN-NDG
Martin Massé (MM)	Directeur adjoint, <i>Grandir en santé</i>
Roger Jacob (RJ)	Directeur, <i>Grandir en santé</i>
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Marie-Claude Dumas (MCD)	Directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction
Daniel Comeau (DC)	Directeur, Construction, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert (LB)	Ajointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Marie-Claude Lefebvre (MCL)	Directrice des Services techniques et de l'hébergement, CHUSJ
Marie-Michèle Paul (MMP)	Conseillère en communications, CHUSJ

Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présents.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

- ▶ *Pierre Guillot-Hurtubise, associé principal, Octane stratégies*

2. Plaintes des voisins et enjeux actuels

- ▶ *Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine*

Période de questions

3. Suivi du comité de bon voisinage du 23 avril 2013

- ▶ *Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine*
- ▶ *Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM*
- ▶ *Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction*

Période de questions

4. Retour sur la rencontre technique sur le positionnement des appareils de mécanique

- ▶ *Roger Jacob, directeur, Grandir en santé*

Période de questions

5. Agrandissement du CHUSJ : travaux récents, en cours et à venir, et mesures de mitigation

- ▶ *Daniel Comeau, SNC-Lavalin Construction*

Période de questions

6. Varia

- ▶ *Diane Rivard, Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin*
- ▶ *Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ*

Les documents présentés sont disponibles dans la section « Information à nos voisins » de notre site web : www.chu-sainte-justine.org/modernisation

1. MOT DE BIENVENUE

M. Pierre Guillot-Hurtubise souhaite la bienvenue, précise que l'ordre du jour a été distribué, informe l'auditoire du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre.

2. PLAINTES DES VOISINS ET ENJEUX ACTUELS

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, communications et affaires publiques, CHU Sainte-Justine

► **Plaintes**

Le nombre de plaintes a beaucoup diminué. Nous avons eu 7 plaintes en 7 semaines dont deux concernant une coupure d'eau effectuée par l'arrondissement et donc sans lien avec Grandir en santé. Nous ne parlerons pas de l'ensemble des plaintes, car elles sont minimes.

► **Rencontre technique sur le positionnement des appareils mécaniques**

Nous avons eu une rencontre technique sur le positionnement des appareils mécaniques le 13 mai dernier avec les membres du comité de bon voisinage. Roger Jacob va revenir sur les conclusions et les engagements suite à cette rencontre au point 4.

► **Le projet d'hôtel**

Dans le Journal de Montréal, il a été question d'un projet d'hôtel au CHU Sainte-Justine. M. Brunet en a parlé au printemps 2012, lors de la séance d'information publique, c'est encore un projet qui revient parfois dans les conversations, mais qui ne fait pas partie du projet de construction Grandir en santé. L'idée est de faire une résidence hôtelière au-dessus du stationnement souterrain. Lors du dernier conseil d'administration, le projet fut mentionné à titre informatif. Si ce projet voit le jour, ce ne sera pas avant 4 ans. De l'information plus détaillée vous sera transmise en temps opportun.

► **CPE**

Le 23 avril dernier, M. Belrachid a été prévenu que le CPE venait d'obtenir son permis pour construire une nouvelle installation au coin de McShane et Ellendale. Nous attendons plus d'information. Nous avons proposé à la directrice du CPE, Johanne Parent, que le CHU Sainte-Justine prenne en charge l'information aux voisins, bien que le CPE soit indépendant du CHU Sainte-Justine. La directrice viendra nous rencontrer cet automne. Dans le règlement de la Ville de Montréal, l'utilisation de cet espace pour un CPE est déjà autorisée. L'hôpital cède son terrain.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Le soir de la rencontre d'information en 2012, M. Brunet avait donné beaucoup de détails sur le projet d'hôtel. Ce n'était plus un projet, c'était une réalité et il y avait même une maquette.	LB - Au moment où je vous parle, ça reste encore un projet.
Je trouve important qu'au comité, nous puissions discuter des idées embryonnaires ou des projets. C'est utile d'en parler maintenant pour la transparence et l'ouverture.	LB - Je comprends ce que vous dites. J'aurais aimé vous en parler avec plus d'informations.
Quelle sera la clientèle du CPE?	LB - Les enfants des employés et des médecins, mais j'ai également compris qu'il y avait une ouverture à la

	communauté pour des nouveaux arrivants et des enfants handicapés. Ce n'est pas la même chose qu'une halte-garderie pour les parents dont les enfants sont à Sainte-Justine et qui viennent avec des frères et sœurs.
<p>J'ai pris contact avec madame Parent, la directrice du CPE et j'ai demandé d'en savoir plus sur le projet. Elle devait en parler avec son CA d'abord. Elle m'a rappelé pour me dire que le CA du CPE ne souhaitait pas donner plus d'information pour le moment. Je lui ai de nouveau expliqué ma situation en tant que voisin le plus proche du futur CPE et elle semblait finalement ouverte à me montrer les plans. Puis madame Boisvert m'a écrit pour me demander de cesser d'importuner la directrice. J'espère que nous n'aurons pas de nouvelles désagréables. Nous avons été très impliqués dans la rédaction du règlement qui régit l'agrandissement du CHU et c'est comme citoyen que je veux de l'information.</p>	<p>LB - Je peux juste réitérer qu'au moment opportun, la directrice du CPE viendra vous présenter le projet. Elle n'est pas outillée pour gérer les relations avec les citoyens, c'est pourquoi je lui offre mon aide. Il faut être patient.</p>
<p>Je trouve qu'avec tous les dérangements qu'on subit, une nouvelle construction c'est de trop. Je trouve que la ville ne s'occupe pas tellement de nous qui habitons tout près du chantier. Il ya des problèmes de circulation et de bruits. Je ne comprends pas que la Ville laisse faire des choses comme ça.</p>	<p>MT – Je vais aborder ce point un peu plus loin.</p>

3. SUIVI DU COMITÉ DE BON VOISINAGE DU 23 avril 2013

Michel Therrien, adjoint au directeur, arrondissement CDN-NDG

► **Présence de l'arrondissement**

Je veux vous dire que le fait que je sois absent du comité ne veut pas dire que la Ville ne sait pas ce qui se passe ici. Il y a énormément de collaboration entre le SPVM et l'arrondissement, entre l'arrondissement et le CHU Sainte-Justine. Nous nous parlons de façon très régulière. Ce qui se passe ici ne relève pas toujours de la Ville. La Ville n'est pas responsable de tous les maux et n'a pas toutes les solutions. Il y a un hôpital qui se construit sur un terrain privé, c'est un projet gouvernemental, des permis ont été accordés. Il y a des choses sur lesquelles on ne peut pas intervenir. Je vous ai dit dès le départ que j'étais ici essentiellement à titre d'observateur. Ma présence était motivée par le fait que nous avons un enjeu majeur de circulation, enjeu réglé l'an dernier au conseil d'arrondissement par une pétition. Je pense qu'à partir du moment où les enjeux qui concernent la Ville sont réglés, ma présence ici devient une distraction, car vous m'interpellez sur des sujets pour lesquels je ne peux rien faire. J'ai accès au registre des plaintes et il y a très peu de plaintes qui concernent l'arrondissement. Je fais ce soir une visite ponctuelle, je reviendrai, mais je ne serai pas présent à chaque rencontre.

Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM

- ▶ **Mesures prises pour s’assurer du respect de la route de camionnage dans le quartier**
Suite au comité du 23 avril, le SPVM a rencontré SNC-Lavalin ainsi que le sous-traitant responsable des bétonnières afin de s’assurer du respect du plan de camionnage. En général, le plan est respecté. Nous surveillons de très près. Pour nous assurer du bon suivi, nous avons affecté un policier à temps plein autour du chantier. Il surveille les routes de camionnage, le bruit, l’heure du début des travaux et il donne des constats d’infraction au besoin. Les balises sont claires et bien respectées.
- ▶ **Bétonnières sur la rue Souart**
La rue Ellendale a été fermée à cause des travaux de la Commission électrique. Les bétonnières ont emprunté un chemin alternatif.

Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction

- ▶ **Provenance des bétonnières de l’est plutôt que de l’ouest**
La demande a été évaluée, mais les bétonnières ne sont pas autorisées à circuler en provenance de l’est.
- ▶ **Bétonnières en attente sur Ellendale**
La zone d’attente autorisée pour toutes les bétonnières est située au coin sud-est de Decelles/Côte-Ste-Catherine pour les travaux faits à partir de Côte-Ste-Catherine et du côté d’Ellendale.
- ▶ **Circulation des bétonnières sur le chemin Hudson**
Des plans de circulation autorisée sont maintenant affichés au chantier et dans toutes les usines d’où provient le béton.
- ▶ **Absence de marquage sur Côte-Ste-Catherine, près de Decelles**
Marquage fait le 27 avril, soit quelques jours après la dernière rencontre.
- ▶ **Bruit des équipements mécaniques**
Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des développements, mais vos commentaires ont été entendus.
- ▶ **Roulottes sur Ellendale**
Les roulottes ont été déplacées vers l’est et ont été remplacées par une clôture.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Est-ce qu’il y a eu moins de plaintes concernant les bétonnières?	La seule plainte concernait les bétonnières sur Souart à cause de la fermeture de la rue Ellendale.
La situation s’est beaucoup améliorée, mais ça arrive encore de trouver plus d’une bétonnière sur Ellendale.	En principe, les bétonnières attendent sur Decelles. Il peut y avoir des erreurs de coordination.

4 RETOUR SUR LA RENCONTRE TECHNIQUE SUR LE POSITIONNEMENT DES APPAREILS DE MÉCANIQUES

Roger Jacob, directeur, Grandir en santé

Pour ceux et celles qui n'y étaient pas, je veux vous donner les grandes lignes de ce dont nous avons parlé à cette rencontre.

Voici les **principes directeurs** qui nous ont guidés dans l'élaboration de nos devis de performance :

- ✓ Équipements à l'intérieur (à l'exception de deux)
- ✓ Localisation des équipements du côté de Côte-Sainte-Catherine
- ✓ Mesures d'atténuation les plus efficaces

Mesures prises par le CHU Sainte-Justine pour diminuer les impacts sur le voisinage :

- ✓ Pas d'équipements sur le toit, sauf les tours d'eau et les cheminées;
- ✓ Tous les équipements sont à l'intérieur;
- ✓ Pas de turbines Strobic sur le toit;
- ✓ Traitement acoustique des appareils;
- ✓ Déplacement de l'entrée de stationnement prévue initialement sur Ellendale;
- ✓ Enlèvement du quai de réception prévu initialement sur Ellendale;
- ✓ Création de 1200 places de stationnement donc moins de circulation dans les rues;
- ✓ Déménagement de la bonbonne d'Air Liquide;
- ✓ Utilisation des mêmes principes directeurs lors de la rénovation du bâtiment existant.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Que va-t-il se passer avec le stationnement actuel des visiteurs? Sur les plans, ça devenait une allée piétonne.	RJ - Le stationnement va demeurer. MCL – Ce que vous avez vu, c'est le projet dans son ensemble. En 2016, il n'y aura pas d'allée piétonne.
Donc, on se retrouve, en plus des 1200 places, avec un stationnement à l'arrière?	RJ - Le stationnement de 1200 places sera accessible uniquement par Côte-Sainte-Catherine et par Decelles. Le stationnement dont l'accès est sur Hudson restera accessible aux employés.
Quelles sont les nouvelles suite à notre rencontre du 23 avril?	RJ - Nous sommes à choisir les équipements les plus performants. Les tests sont en cours.
Et au sujet de changer l'emplacement de quelques équipements?	RJ – Nous en avons rediscuté et pour le moment rien n'est prévu. Nous vous donnerons des nouvelles à l'automne.
Nous avons parlé de changer l'emplacement des prises d'air pour le stationnement.	La conception n'est pas terminée et nous sommes en modélisation. Je vais faire le suivi sur ce point précis. LB – Nous allons inviter Dominic Latour à venir faire le point au moment opportun. Suivi/réponse au prochain comité

5 AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR ET MESURES DE MITIGATION

Daniel Comeau, SNC-Lavalin Construction

▶ **Travaux en cours**

- ✓ Avril à septembre 2013 : Travaux d'accès au 5757 Decelles pour relier le nouveau stationnement à la rue Decelles ;
- ✓ Jusqu'au printemps 2014 : Coffrage et bétonnage pour le bâtiment des unités spécialisées et le Centre de recherche;
- ✓ Juin 2013 : Début d'installation des panneaux de béton préfabriqués pour le mur extérieur du stationnement et début du Centre de recherche

▶ **Panneaux de contreplaqué qui bloquent la vue**

Des panneaux de contreplaqué ont été remplacés par une clôture Frost pour améliorer la vue à la sortie du stationnement du 3270 Ellendale.

▶ **Début des travaux à 7 h**

Une consigne a été donnée à tous les travailleurs pour ne pas commencer les travaux avant 7 h.

▶ **Lumière la nuit**

Il s'agissait d'un oubli. Nous avons redonné la consigne de fermer toute lumière inutile quand le dernier quitte le chantier. À noter qu'il restera des lumières sur les différents étages pour la sécurité des agents qui patrouillent la nuit.

▶ **Circulation trop rapide sur Ellendale**

Des panneaux de limite de vitesse à 30 km/h ont été installés pour réduire la vitesse près du chantier et protéger ainsi les voisins.

Question (s) des citoyens	Réponse (s)
Des camions se stationnent à l'intérieur, là où il y avait les roulottes avant. Ça bloque la vue à la sortie du stationnement des résidents du 3270 Ellendale.	DC -Cet emplacement est prévu à cette fin. C'est un débarcadère. Il faut comprendre que le site de Grandir en santé est un site particulier. Nous avons accès à l'intérieur du chantier sur seulement 30 % du périmètre. Nous avons un site très restreint et nous avons 200 travailleurs. Nous avons pu enlever les roulottes quand nous avons construit les dalles de béton. Ce chantier doit être alimenté par des camions et nous allons tenter de garder les camions le plus loin possible de votre sortie de garage.
Est-ce que ça se peut que des travailleurs aient utilisé le débarcadère comme stationnement?	DC - Ce n'est pas supposé, mais c'est possible et nous allons nous assurer que ça ne se reproduise plus. MCG – J'ai rencontré les sous-traitants et aucun véhicule personnel ne sera toléré dans cet emplacement pour le SPVM.
À 4 h 30 du matin lundi, il y avait un bruit de recul sur le chantier.	MCD -Nous allons vérifier Suivi/réponse au prochain comité
Un voisin nous a envoyé un courriel et il se pose des questions sur des vignettes que la Ville aurait émises pour des employés de Sainte-Justine qui ne sont pas des résidents. Est-ce que c'est le cas?	MT – Un citoyen nous a envoyé une note ainsi qu'au SPVM et au CHU Sainte-Justine dans laquelle il prétend que des employés de mon service émettent des vignettes. Il insinue qu'il y a du favoritisme ou peut-être même de la magouille. C'est complètement faux. Ce sont des présomptions, je n'ai

	aucune idée où il va chercher ça. Nous sommes un des arrondissements les plus sévères à cause des institutions aux alentours.
Est-il possible de refaire le pavage de la rue Ellendale?	Pour l’instant, à cause de la circulation des camions, ça serait inutile.
Il y a un petit « lift » qui se promène sur Ellendale à toute vitesse et qui fait énormément de bruit.	DC - Nous allons faire un suivi. Suivi/réponse au prochain comité
Entre Édouard-Montpetit et Côte-Sainte-Catherine sur Decelles, la rue est très endommagée.	MT - Je vais m’informer sur ce qui est prévu. Suivi/réponse au prochain comité
À l’entrée du chantier, sur Ellendale, il faudrait remplir le trou.	MT – Je vais voir ce qui peut être fait. Suivi/réponse au prochain comité
Est-ce qu’il y a un plan pour les travaux de réfection des trottoirs sur Ellendale?	MT – Je vais vérifier avec le service concerné. Les travaux seront finis au prochain comité, mais je vais voir si nous pouvons faire accélérer les choses. Je vais transmettre l’info à Louise Boisvert. DC – Nous avons eu l’info que les travaux doivent être finis d’ici 3 ou 4 semaines.
Il y a eu beaucoup de tapage le dimanche 2 juin.	DC - Ca ne venait pas du chantier. C’est la Ville de Montréal qui a déplacé une borne-fontaine.
Le trottoir sera-t-il élargi à la sortie du stationnement sur Decelles?	MM – Lorsque nous avons fait une étude de la circulation, il avait été proposé d’élargir le trottoir, mais pour l’instant, l’idée n’a pas été retenue. MCD – J’ai assisté à une réunion avec les personnes concernées et je sais que le sujet a fait l’objet de discussions et que la conclusion était de ne pas élargir le trottoir. MT – Je vais faire le suivi Suivi/réponse au prochain comité
Est-ce qu’il va y avoir encore de l’excavation pour le Centre de recherche?	À l’intérieur du chantier, toute l’excavation est complétée.
Je vous remercie d’avoir limité la vitesse à 30 km heure près du chantier. J’ai été témoin d’un accident à la sortie de Brébeuf et ça cogne fort à 60 km/h. Peut-être que le virage à gauche devrait être interdit en sortant de Brébeuf.	RJ – Il y aura un feu de circulation de façon permanente au mois de mai 2014 devant l’entrée de Brébeuf.
	MCG – Je veux mentionner qu’il y aura de plus en plus de camions hors normes qui circuleront près du chantier. Nous sommes à étudier les meilleures routes. Nous allons être très vigilants. En principe, ces camions circulent la nuit.

Varia

Diane Rivard, Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin

- ▶ La grève risque d’être déclenchée dès lundi prochain. Une grève aura un impact sur l’échéancier.
- ▶ Nous avons ouvert le bureau d’information au troisième étage du 5757 Decelles jusqu’à la fin octobre. Voici l’horaire :

Horaire du bureau d’information	Du 3 juin au 31 octobre
lundi	9 h à midi
Mardi	9 h à midi
mercredi	9 h à 15 h
jeudi	9 h à midi
vendredi	fermé

- ▶ Il n’y aura pas de travaux durant les vacances de la construction et le bureau sera fermé.

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

- ▶ Les caméras sont de nouveau fonctionnelles
- ▶ Prochaines rencontres 17 septembre et 19 novembre

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu le 17 septembre 2013.

Nous remercions les participants de leur présence.